

Formation sur les droits économiques, sociaux et culturels | Genève | 21 – 25 Septembre



BUTS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'appuyer et de renforcer le travail des professionnels sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), y compris les défenseurs des DESC, les représentants d'organisations non gouvernementales (ONGs), d'institutions nationales de protection des droits humains, de gouvernements, de l'ONU et d'autres organisations internationales, et du monde académique. Les participants vont acquérir une connaissance approfondie du contenu des DESC et des obligations des Etats, et une maîtrise du fonctionnement des organes de contrôle des Nations Unies. Ils seront capables d'intégrer ces droits et mécanismes dans leur travail. A la fin de la formation, les participants seront:

- Familiers avec le contenu des DESC, en particulier le droit à l'alimentation, le droit à l'eau, le droit à l'assainissement, le droit au logement, le droit à la santé et le droit à l'éducation, ainsi qu'avec les obligations corrélatives des Etats;
- Formés sur l'utilisation des mécanismes des Nations Unies chargés de la promotion et de la protection des DESC, et sur celle des mécanismes nationaux de contrôle ;
- Capable d'identifier et de dénoncer efficacement les violations des DESC, et de définir une stratégie pour défendre les DESC avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux.

DÉLAIS DE CANDIDATURE ET ÉMOLUMENTS

Dates: 21 - 25 Septembre 2015
Inscription: 31 Juillet (candidat-e-s nécessitant un visa)
4 Septembre (autres candidat-e-s)

Émoluments: 1'530 CHF

PUBLIC CIBLE

Cette formation répond aux besoins de personnel d'organisations de développement et de protection des droits humains, en particulier les ONGs et les organisations internationales. Les représentants de gouvernements et d'institutions académiques qui souhaitent intégrer les DESC dans leur travail trouveront également cette formation utile. Les professionnels visés par cette formation sont : les défenseurs des DESC, les juristes, les diplomates, les responsables de projets de développement, et les chercheurs.

PROGRAMME

Le programme de la formation comprend les sessions et sujets suivants :

- Le contenu normatif des DESC et des obligations des Etats, avec un accent mis sur le droit à l'alimentation, le droit à l'eau, le droit à l'assainissement, le droit au logement, le droit à la santé et le droit à l'éducation; la justiciabilité des DESC ;
- Les mécanismes de contrôle des Nations Unies: le Comité des DESC, le Conseil des droits de l'homme et les procédures spéciales ;
- Les DESC en relation avec des questions spécifiques, y compris l'égalité de genre, la privatisation des services publics, et les objectifs du développement durable ;
- Des discussions avec des experts, y compris des membres des organes de traités des Nations Unies et la visite d'une session du Comité des DESC de l'ONU.

ORGANISATEURS

La formation est organisée par l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève (une institution conjointe de l'Université de Genève et de l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement) et en particulier par le Projet sur les DESC de l'Académie. C'est la première fois que l'Académie offre une formation sur les DESC en français, mais elle organise des formations sur les DESC en anglais depuis 2008. La formation est donnée par des experts du milieu académique, des organisations internationales et des ONGs, y compris le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, la Commission internationale de juristes, la Fédération internationale des droits de l'homme, FIAN International, et Waterlex.

CERTIFICATION

Les participants qui auront suivi assidument la formation recevront un certificat de participation de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève.

CONTACT

esctraining@geneva-academy.ch
+41 (0) 22 908 44 83

WWW.GENEVA-ACADEMY.CH

